

FICHE DISCIPLINE

PARCOURS DE DECOUVERTE INSTRUMENTALE

- **Finalité du parcours :**

Permettre à l'enfant de découvrir par la pratique **plusieurs instruments** sous forme d'ateliers d'initiation, afin de l'aider à choisir celui qu'il commencera à pratiquer l'année suivante. Cela permettra à l'enfant d'affiner son choix et sans doute de découvrir des instruments rares.

- **Fonctionnement du parcours :**

Les séances ont lieu sur un créneau horaire défini pour l'année (en général le mercredi). Le parcours est organisé sur l'année scolaire par périodes de 3 à 4 séances par instruments qui alternent jusqu'à la fin de l'année scolaire. L'élève découvrira en moyenne 6 instruments dans l'année.

Un livret pédagogique (passeport) leur sera fourni afin de les aider à suivre le parcours avec des fiches sur les instruments découverts et un emploi du temps personnalisé.

Des instruments du parc instrumental du Conservatoire sont à la disposition des élèves pour s'initier pendant les ateliers.

- **Public concerné :**

Elèves à partir du CP qui ne pratiquent pas encore d'instrument.

Pour pouvoir s'inscrire au parcours découverte, il faut être inscrit en classe d'initiation musicale ou en première année de formation musicale.

Il peut concerner des enfants qui n'ont pas pu obtenir de place dans les classes instrumentales demandées à la pré-inscription.

